



MAIRIE DE BUSSIÈRES

**PROCÈS VERBAL n° 03/2024
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 11 avril 2024 à 20h00**

L'an deux mil vingt-quatre à 20h00, le jeudi 11 avril, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Dominique MACHURÉ, Maire,

Conseillers présents :

MM Louis CERLE, Patrick SALA, Jean-Luc RONDEAU, Éric DESPRES, Florent VALLÉE, François BAYLE, Mmes Sophie RANSON, Nathalie CHAVES

Ont donné pouvoir :

Mme Céline D'HOKER à M. Dominique MACHURÉ

Mme Patience AMEDJI à Mme Sophie RANSON

Absent non excusé :

M. Jean-Charles MENTA

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Madame Sophie RANSON est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès verbal du mardi 2 avril 2024,
2. Salle polyvalente - Travaux de remplacement des portes et fenêtres – Sollicitation de subvention au titre du Fond d'Équipement Rural 2024,
3. Affaires diverses.

1 - Approbation du procès verbal du mardi 2 avril 2024

Monsieur le Maire donne lecture du procès verbal de la séance du Conseil Municipal du mardi 2 avril 2024 qui est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2 – Salle polyvalente - remplacement et mise aux normes de portes antipaniques et fenêtres sollicitation de subvention au titre du Fonds d'Équipement Rural 2024

Délibération 18/2024

Monsieur le Maire présente les devis des sociétés C2H, DAVID Menuiserie et PROJET GAÏA concernant le remplacement et mise aux normes de 5 portes d'entrée antipaniques, 2 porte de secours antipaniques et 5 fenêtres des SAS. Il rappelle que les portes d'entrée et de secours et fenêtres des SAS sont posées depuis la construction de la salle polyvalente en 1985 et au vu d'un espace recevant du public, il est important d'une mise en conformité. Il informe qu'un dossier de demande de subvention pourra être déposé au titre du Fonds d'Équipement Rural 2024.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve le projet de remplacement de portes et fenêtres à la salle polyvalente pour la mise aux norme d'un espace recevant du public,

- retient les devis de la société Projet GAÏA par 9 voix de 40.125,51 € HT soit 48.150,61 € TTC,
- adopte le plan de financement suivant :

Montant devis HT	40.125,51 € HT
Subvention FER 2023 : 50 %	20.062,75 € HT
Financement Fonds propres : 50 % + TVA	28.087,86 €
Montant devis TTC	48.150,61 € TTC
- décide de solliciter le Conseil du Département au titre du Fonds d'Equipement Rural (FER) 2024,
- s'engage de ne pas commencer les travaux avant l'approbation du Conseil Départemental,
- décide d'inscrire les dépenses d'investissement nécessaires au budget 2024,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la poursuite du projet.

3 - Affaires diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- que le Comité des Fêtes a demandé d'organiser avec l'aide de la municipalité, les Feux de la Saint Jean. Une date doit être déterminée. Un plateau sera demandé pour qu'un groupe de musique puisse se produire.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h33

Sophie RANSON
Secrétaire de séance

Dominique MACHURÉ
Maire

